

REUNION DE LA COMMISSION CCAS DU 16/05/2014

Etaient présents : Laurette SERRA, Isabelle BOISSON, Patrick VALETTE, Marie VIGUIER, Marc GENOT, Manu TESSEREINC, Françoise CANEIRO, Christine FABRE, Marie-Christine CALAIS, Anne NOVEL, Fabienne FESQUET, Hélène GOUDIN.

Anne Préside la séance et Hélène est Secrétaire de séance.

Anne excuse Philippe Pintard pour son absence à la réunion officielle du CCAS en date du 12 mai dernier. Elle nous explique que Philippe sera absent pendant quelques mois mais il suivra les décisions et le projet du GUC au sein du CCAS.

Anne rappelle l'ordre du jour :

- La Charte du GUC/CCAS (Manu et ISA)

- ***Critères de choix de suivi des personnes en difficulté et Règlement pour les bénévoles***

- **Travail sur la mise en place du GUC =**

- *Etablir un échéancier,*

- Revoir les points soulevés au cours des précédentes réunions :

Comment respecter la confidentialité dans la mise en place du GUC ?

Nous avons 2 types d'accueil :

1° accueil administratif général qui traite les problèmes du quotidien,

2° accueil qui traite les personnes dont le cas est plus complexe,

Il y a un grand intérêt à bien séparer ces deux parties dans le fonctionnement.

- Formation, notamment dans la gestion du soutien aux personnes (invitation Guy Cambassédès ? / Anne)

- **Les premières visites** été 2014 = qui visite ? Qui on visite ? Comment ? Quand ?

- **Budget CCAS :**

Déterminer un budget annuel à ne pas dépasser pour les associations à caractère social (croix rouge...) et un budget aide financière aux individus (dont les critères restent à définir).

- **Trame d'un "rdv social"**

- **retours**

- *liste des adresses des partenaires sociaux / Hélène*

- *envoi de la lettre aux partenaires, les rendez-vous avec ses partenaires seront à se répartir entre nous, cependant prévoir une réunion générale en septembre ?*

- sujet des chats errants / Marie Christine

- **autres**

- proposition d'une réunion commune avec les adjoints ou responsables CCAS des villages de St Roman de Codières, Brissac et Ganges pour un partage d'idées expériences et initiatives

1 - Lecture de la trame de la future charte du GUC (par Isabelle)

Au cours de la lecture de la charte nous avons ensemble apporté quelques modifications à ce texte. (Pièce jointe le texte rectifié)

Le groupe a décidé que cette charte devait être signée et approuvée par les deux parties. Et que celle-ci devra être affichée dans les futurs locaux du GUC.

Nous avons évoqué qu'à cette charte devait être associé « un préambule » qui rappellerait les missions et les objectifs du CCAS.

Dans ce texte, nous devons retrouver les mots clés qui définissent le CCAS : la solidarité, la sociabilité, la communication et la citoyenneté. Manu, Marc et Marie préparent une trame de ce préambule pour la prochaine réunion.

Le temps défile très vite, Anne nous propose que d'autres sujets de l'ordre du jour basculent sur les prochaines réunions (ceux qui sont en rouge).

2 - Formation interne concernant le soutien aux personnes en difficulté

Isa et Anne proposent que nous rencontrions Mr CABBASSEDES Guy, Président du C.A.I.S du Pays Viganais avant de déterminer les critères de choix de suivi des personnes en difficulté et du règlement pour les bénévoles.

Le but de sa venue étant de nous dire comment fonctionne le C.A.I.S du Pays VIGANAIS. Nous allons proposer de le rencontrer au cours d'une réunion : commission élus et membres nommés au CCAS sont invités du 16/06 à 20h30.

Anne, propose aussi de rencontrer des adjoints ou responsable de CCAS d'autres communes comme ST ROMAN DE CODIERES, BRISSAC, GANGES pour un partage d'idées, d'expériences et d'initiatives pour voir ce qu'ils réalisent sur leurs communes.

3 - Constitution d'une Base de données

Cet outil permettra de recenser des informations sur les différents services : sociaux, administratifs, de santé, d'emploi... disponible sur notre secteur. Ces dossiers élaborés par thème pourront être consultés par le public.

Voici les thèmes : (répartition des thèmes : seul ou à plusieurs)

- 1 – Pole Emploi : Christine
- 2 – CCI, CM, CA : Hélène
- 3 – Services sociaux : Patrick et Marie
- 4 – Services à la personne : Françoise
- 5 – Logement : Fabienne
- 6 – Orientation et Formation : Manu et Laurette
- 7 – Santé : Patrick et Anne
- 8 – Droit, Conseillers juridiques, Syndicat des salariés... : Patrick
- 9 – Loisirs : Marie-Christine
- 10 – Handicapés : Patrick prend contact avec Michel BROUAT
- 11 – Retraités – Vieillesse : Isabelle
- 12 – Droit de la famille / la citoyenneté : Marc

13 – Listing adresse mail : Anne

Nous ferons un premier point sur nos recherches le 09/07/2014

Marc nous parle d'une revue qui pourrait être intéressante pour des informations sociales ASH (Actualité Sociale Hebdomadaire).

4 - Les visites avant l'été :

Nous avons décidé de garder pour l'instant les critères déterminés par l'ancienne municipalité à savoir : de visiter les personnes à mobilité réduite c'est à dire les personnes qui ne sortent pas seule, qui ont besoin d'être accompagnées. Les critères pourront être revus en cas de besoin.

Nous avons repris la liste des dernières visites réalisées en décembre 2013. Nous l'avons mise à jour.

Pour les futures visites, nous prendrons contact avec le médecin, les infirmiers et le service à domicile du village pour savoir s'il y a d'autres personnes à visiter

5 - Création de Binôme et pour les visites :

Mme	(Christine et Françoise)
Mme	(Marc et Marie-Christine)
Mme	(Christine et Françoise)
Mme	(Marc et Marie-Christine)
Mme	(Isabelle et Hélène)
Mme	(Isabelle et Hélène)
Mme	(Isabelle et Hélène)
Mme	(Laurette et Fabienne)
Mme	(Christine et Françoise)
Mme	(Christine et Françoise)
Mme	(Marc et Marie-Christine)
Mme	(Marc et Marie-Christine)
Mme	(Laurette et Fabienne)
Mme	(Laurette et Fabienne)
Mme	(Manu et Anne)
Mme	(Marie et Patrick)
Mme	(Marie et Patrick)
Mme	(Marie et Patrick)
Mr	(Isabelle et Hélène)
Mr	(Manu et Anne)
Mr	(Manu)
Mme	(Manu et Anne)
Mme	?
Mme	?

Prix de la fleur : maxi 5 euros

Les visites doivent être clôturées avant le 09/07, chaque binôme s'organise comme il le souhaite, il suffit juste d'avertir la fleuriste quelques jours à l'avance pour son stock.

6 - Chats errants :

Concernant le mail que nous avons reçu au sujet de chats errants, Marie-Christine avait fait un mail en retour pour qu'une demande précise nous soit envoyée, à ce jour pas de retour. (Affaire à suivre)